Prêt Garanti par l'État : Préparer son remboursement

Le jeudi 1er avril , le Territoire d'Industrie la Tour-du-Pin/Grésivaudan et la Préfecture de l'Isère vous proposent une **visioconférence d'une heure (18h30-19h30)** consacrée aux différentes modalités de remboursement des prêts garantis par l'État (PGE).

Remboursement immédiat ou choix d'un différé : nos experts vous détaillent les différentes options et répondent à vos questions.

Objectif : vous apporter toutes les solutions pour préparer au mieux votre remboursement

Programme :

INTRODUCTION

- Le Plan de Relance
par Monsieur Samy SISAID, sous-préfet à la Relance de l'Isère

- La démarche Territoires d'industrie
par Monsieur Pascal MIOCHE et Monsieur Gérald CANTOURNET, binôme Industriel-élu référent du Territoire d'Industrie La Tour-du-Pin/Grésivaudan

LES INTERVENANTS

Thierry Lauraire : Direction Générale des Finances Publiques de l'Isère

Sébastien Ardevol : Fédération Bancaire Française de l'Isère

Henri Winckler et Rémi Rabhi : Société Générale

Thibaut Jourda : Crédit Agricole

Gilles Montanier : Expert-comptable Cabinet Auditea

En espérant vous compter parmi nous pour cette visioconférence !

Pour participer il suffit de vous inscrire:
cliquez sur le lien suivant et remplissez le formulaire d'inscription :

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_dZxrjvdqSUSB-7E-pRdicA

Après votre inscription, vous recevrez un e-mail de confirmation contenant les instructions pour rejoindre le webinaire.